

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DU 15 MAI 2019**



N° de résolution  
ou annotation

À une séance du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale, dûment convoquée et tenue au 391, rue De La Mennais, Louiseville, ce quinzième jour du mois de mai deux-mille-dix-neuf, à dix-neuf heures, à la salle multifonctionnelle, à laquelle étaient présents :

---

**PRÉSENCES :**

**Représentants des parents**

Alain Deschênes  
Nancy Lambert  
Carole Baril

**Représentants des enseignants**

Josée Lortie  
Manon Trépanier  
Renée Lesage  
Louise-Marie Malboeuf

**Représentante des professionnels**

Stéphanie Bergevin

**Représentante du personnel de soutien**

Patricia Noël

**Direction**

Kathya Paquin, directrice  
Paul Montembeault, directeur adjoint

**Représentante des élèves**

Chloé Durand

**1. PRÉSENCE ET QUORUM**

La présidente du conseil d'établissement, madame Nancy Lambert, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

**2. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** que madame la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 15 mai 2019;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME RENÉE LESAGE**, il est résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 15 mai 2019 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

108-CÉ 18/19-33

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2019**

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2019, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME LOUISE-MARIE MALBOEUF**, il est résolu à l'unanimité :

**DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2019;

**D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2019 du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale tel que déposé.

108-CÉ 18/19 - 34

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2019**

Aucun suivi

**6. CORRESPONDANCE (COURRIER ADRESSÉ AU CÉ)**

Aucune correspondance

**7. COMPTE RENDU DU CONSEIL ÉTUDIANT (ACTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR)**

*Activités passées*

Vente-débarras (6 avril)

Nous avons une soixantaine de tables. Environ 1000 \$ de profit qui servira à payer un atelier sur la sensibilisation de l'alcool au volant lors de la journée reconnaissance pour les finissants le 10 juin prochain.

*Spectacle du secteur musique*

Sur l'heure du dîner les élèves en musique ont donné des prestations musicales.

*Activité de Pâques (18 avril)*

Chasse aux cocos dans l'école et tirage d'un gros lapin en chocolat. C'est Lori-Ann Garceau, 3<sup>e</sup> secondaire qui a gagné le lapin.

*Finale régionale de courts-métrages (25 avril)*

Le court-métrage « Réveil » réalisé par les élèves de l'Escale a remporté deux prix, soit celui du meilleur scénario et meilleure actrice (Sarah-Ève Boivin).

*Journée Thématique « Job »*

Les finissants étaient invités à porter leur uniforme de travail lors de cette journée.

**Activités à venir**

• **16 mai – Célébrations Fillactive**

Les filles iront au Parc Maisonneuve courir soit 5 ou 10 km.

- **22 mai - Journée « noir et rouge »**  
Annick Gagné, psychoéducatrice participera au Défi Tête rasée de Leucan.
- **24 mai – Élections scolaires**  
À ce jour une seule équipe a retourné les formulaires d’inscription.
- **30 mai au 2 juin – Le rendez-vous Panquébécois à Gatineau.**  
Suite à Secondaire en spectacle, Xavier Trahan, Léah Bellemare-Paquin et Marc-André Kérouack Tremblay seront au rendez-vous Panquébécois à Gatineau.
- **10 juin – Journée récompense des finissants**  
Au Lac Castor à Saint- Paulin, un moment de privilège, de prévention et de reconnaissance avec les élèves finissants de l’Escale. Remise de l’album.
- **20 juin – La Ronde**  
Sortie de fin d’année pour tous. Gratuit pour les élèves méritants.
- **21 juin – Bal des finissants**  
À la Ferme Nouvelle-France à Sainte-Angèle de Prémont.

## **8. COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

À la dernière rencontre, madame Elyse Giacomo a parlé des frais exigés des parents et monsieur Stéphane Ayotte de la rénovation de tous les bâtiments. D’ici 2 à 4 ans les rénovations seront terminées. Monsieur Guinard a été élu en tant que vice-président, car celui qui était en place était toujours absent. Ils ont aussi parlé du calendrier 2020-2021. Le comité a refusé la semaine de relâche à l’automne et il y aura des changements pour la période des Fêtes.

## **9. TRAVAUX DU CONSEIL**

### **9.1 ADOPTION DU BUDGET DE L’ÉTABLISSEMENT POUR 2019-2020 (reporté)**

### **9.2 APPROBATION DES FRAIS EXIGÉS DES PARENTS**

Au sens de la loi, l’expression « fournitures scolaires » inclut ce qu’il est convenu d’appeler à l’école secondaire l’Escale « frais exigés des parents/facture de la rentrée 2019-2020 », « fournitures scolaires 2019-2020/listes des fournitures par niveau à se procurer pour la rentrée si l’élève ne le possède pas déjà » et « matériel pour projets 2019-2020 ».

**CONSIDÉRANT** qu’en vertu de l’article 212.1 de la *Loi sur l’instruction publique (LIP)*, le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy a adopté une politique relative aux contributions financières qui peuvent être demandées aux parents;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> paragraphes de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), la directrice de l'école doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes de fournitures scolaires requises par l'école;

**CONSIDÉRANT** que les projets des listes de fournitures scolaires ainsi que le matériel pour projets proposés par la directrice ont été élaborés avec la participation des enseignants;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MONSIEUR ALAIN DESCHÊNES**, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** les listes de fournitures scolaires et de matériel pour projets qui seront à la charge des parents des élèves de l'école secondaire l'Escale pour l'année scolaire 2019-2020, dont copies sont versées en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

**DE MANDATER** la directrice pour qu'elle achemine les listes appropriées aux parents des élèves.

108-CÉ 18/19 - 35

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **9.3 APPROBATION DE LA RÉPARTITION DES RESSOURCES POUR ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE AU SECONDAIRE**

**CONSIDÉRANT** que l'article 88 de la LIP donne au conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale le mandat d'approuver la répartition des ressources pour élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secondaire;

**CONSIDÉRANT** que la directrice nous propose des modalités de mise en œuvre pour la répartition des ressources pour élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secondaire;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement voit dans ces services une réponse adéquate aux besoins de certains élèves de l'école;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME CAROLE BARIL**, il est résolu :

**D'APPROUVER** la répartition des ressources pour élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secondaire telle que proposée par la directrice de l'école, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

108-CÉ 18-19- 36

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **9.4 APPROBATION DES FONDS À DESTINATION SPÉCIALE**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 94 de la LIP, le conseil d'établissement peut recevoir des sommes d'argent pour soutenir financièrement les activités de l'école secondaire l'Escale ;

**CONSIDÉRANT** que la collecte de fonds **EDU-AIDE1** Mathias Noël, **EDU-AIDE2** Christopher Côté, **EDU-AIDE3** Marc-André Kérouack Tremblay, **EDU-AIDE4** Myriam

Béland, **EDU-AIDE6** Joyce Gélinas, **EDU-AIDE7** Anthony Rainville, **EDU-AIDE9** Jimmy Milette-Bellefeuille, **PAS-AUT** autre, **FON-AIDEA** autres fonds d'aide, **FON-AIDE** fonds d'aide de l'Escale, **FON-AIDEC** fonds Cours ton avenir, **FON-AIDEF** fonds d'aide l'Escale friperie, **FON-AIDEG** fonds tournoi de golf, **FON-AIDEJ** fonds d'aide Jean Deveault, **FON-AIDEY** Fonds d'aide de Yamachiche, **FON-NP** fonds Noël du Pauvre, **FON-AIDET** fonds d'aide de l'Escale total, **INS-VOLL2** interscolaire-volleyball 2<sup>e</sup> équipe, **INS-VOLL3** interscolaire-volleyball 3<sup>e</sup> équipe, et **INS-VOLLE** interscolaire-vêtements volleyball.

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement choisit que l'argent amassé lors de ces évènements soit utilisé pour lesdits élèves afin qu'ils puissent participer à des activités de prolongement de cours, des activités parascolaires et interscolaires, des activités et voyages éducatifs, ainsi que combler certains autres besoins (ex : repas, vêtements, lunettes, etc.) ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME PATRICIA NOËL**, il est résolu :

**DE RÉSERVER** le montant résiduel desdits fonds au 30 juin 2019, provenant de **EDU-AIDE1** Mathias Noël, **EDU-AIDE2** Christopher Côté, **EDU-AIDE3** Marc-André Kérouack Tremblay, **EDU-AIDE4** Myriam Béland, **EDU-AIDE6** Joyce Gélinas, **EDU-AIDE7** Anthony Rainville, **EDU-AIDE9** Jimmy Milette-Bellefeuille, **PAS-AUT** autre, **FON-AIDEA** autres fonds d'aide, **FON-AIDE** fonds d'aide de l'Escale, **FON-AIDEC** fonds Cours ton avenir, **FON-AIDEF** fonds d'aide l'Escale friperie, **FON-AIDEG** fonds tournoi de golf, **FON-AIDEJ** fonds d'aide Jean Deveault, **FON-AIDEY** Fonds d'aide de Yamachiche, **FON-NP** fonds Noël du Pauvre, **FON-AIDET** fonds d'aide de l'Escale total, **INS-VOLL2** interscolaire -volleyball 2<sup>e</sup> équipe, **INS-VOLL3** interscolaire-volleyball 3<sup>e</sup> équipe, et **INS-VOLLE** interscolaire-vêtements volleyball.

108-CÉ 18-19 - 37

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **9.5 APPROBATION DU PROJET D'UTILISATION DES LOCAUX 2019-2020**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 93 de la LIP, le conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale doit approuver l'utilisation des locaux que lui propose la directrice;

**CONSIDÉRANT** que la proposition soumise par la directrice répond à tous les besoins pédagogiques des élèves et du personnel de l'école;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME JOSÉE LORTIE**, il est résolu :

**D'APPROUVER** le plan d'utilisation des locaux de l'école proposé par la directrice pour l'année scolaire 2019-2020 dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

108-CÉ 18-19 - 38

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 9.6 APPROBATION DU CALENDRIER DES SORTIES ÉDUCATIVES

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME STÉPHANIE BERGEVIN**, il est résolu :

**D'APPROUVER** le calendrier des projets d'activités tel que déposé dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

**D'APPROUVER** que soient réclamés aux parents qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités pour l'année scolaire 2018-2019;

**D'INSÉRER** au budget de l'école les dépenses et les revenus générés par cette programmation.

<i>Sortie Parc Maisonneuve</i>	<i>16 mai</i>	<i>Fillactive</i>	<i>15 \$</i>
<i>Activité Bateau Dragon (3R Dragon)</i>	<i>7 juin</i>	<i>1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire</i>	<i>5 \$</i>
<i>Lac Castor</i>	<i>10 juin</i>	<i>Les finissants</i>	<i>GRATUIT</i>
<i>H2O</i>	<i>17 juin</i>	<i>Dysphasie, pré, FPT</i>	<i>5 \$</i>
<i>La Ronde (gratuit élèves méritants)</i>	<i>20 juin</i>	<i>Tous les niveaux</i>	<i>40 \$</i>

108-CÉ 18-19 - 39

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 9.7 SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS (INFORMATION)

<i>SASEC</i>	<i>17,5 H</i>
<i>IMPRIMERIE</i>	<i>17 H</i>
<i>TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION</i>	<i>24 H</i>
<i>TECHNICIENNES EN TRAVAUX PRATIQUES</i>	<i>35 H + 26 h</i>
<i>CONSEILLÈRES D'ORIENTATION</i>	<i>35 H + 7 H</i>
<i>TECHNICIENNE EN LOISIRS</i>	<i>30 H</i>

## 9.8 NORMES ET MODALITÉS (INFORMATION)

Le document des Normes et modalités est présenté au conseil d'établissement.

## 9.9 CHOIX DE LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 2019-2020 (INFORMATION)

La date choisie pour l'assemblée générale des parents 2019-2020 est le 10 septembre 2019.

## 9.10 ORGANISATION DU SOUPER DE FIN D'ANNÉE (INFORMATION)

Le souper de fin d'année du conseil d'établissement aura lieu à la dernière rencontre, soit le 12 juin prochain à 17 h 30. Le souper et la rencontre se feront dans le salon du personnel. Nous allons demander aux Sœurs Clément pour la préparation d'un buffet.

## 10. RAPPORT DE LA DIRECTION

### ***Secondaire en spectacle***

Félicitations à tous les participants, de très belles présentations, nous sommes très fiers de nos jeunes, ils ont bien représenté l'Escale.

### ***Midis-musique***

Merci et félicitations à Lise Bellemare et aux jeunes d'agrémenter les midis par des prestations musicales. Toujours agréable de revoir nos anciens élèves qui participent à ces événements et même des parents et grands-parents qui viennent assister aux prestations.

### ***Forum des jeunes***

11<sup>e</sup> édition du forum des jeunes qui avait pour sujet « La santé mentale et physique chez les jeunes. » Laurie Ricard-Girard et Nicolas Bergeron accompagnés de Léonie Désilets nous ont bien représentés. Laurie a été choisie pour représenter tous les élèves du secteur jeunes de la Commission scolaire au conseil des commissaires du 6 mai dernier.

### ***Semaine nationale de la santé mentale***

Plusieurs activités ont eu lieu sur l'heure du dîner. Deux paniers-cadeaux ont été tirés. Félicitations et merci aux intervenants de notre école.

### ***Représentation théâtrale (4 avril)***

La Guerre des Tuques : Merci à Antoine Gélinas d'avoir accompagné notre troupe de théâtre parascolaire tout au long de l'année, même pendant son congé paternité. L'aventure s'est terminée au festival du TRAC de Paspébiac. Comme Antoine m'a texté : « Les jeunes ont cassé la baraque. Belle prestation on n'avait pas à être gênés ».

### ***Défi Cours ton avenir (11 mai)***

Malgré le froid, nous avons eu 442 coureurs, c'est entre 5000 \$ et 5500 \$ d'accumulé pour le fonds d'aide aux élèves de l'Escale. Gros merci à nos nombreux partenaires pour cet événement. Tim Horton a créé un beigne aux couleurs du Défi au coût de 1,50 \$. Merci à Dany LaFrance et à son comité et aux 75 bénévoles qui ont fait de cette activité une réussite.

### ***Salon du livre usagé (4 et 5 mai)***

Un montant de 7489,50 \$ a été accumulé lors de cet événement! Un très beau succès. Félicitations et merci à Mireille Côté et à Véronique Beauchamp ainsi qu'au comité organisateur et aux bénévoles.

### ***Finale régionale des courts-métrages***

6<sup>e</sup> édition de la Finale régionale de courts-métrages de la Mauricie

« Réveil » qui a gagné deux prix :

- Meilleure actrice Sarah-Ève Boivin
- Meilleur scénario : Sarah-Ève Boivin et Antoni Pâquet

### ***Défi OSEntreprendre***

Pour le 21<sup>e</sup> gala régional

Le projet « C'est quoi ton problème? » a obtenu la 1<sup>re</sup> position dans la catégorie secondaire 2<sup>e</sup> cycle. Félicitations à Julien Bergeron et à ses élèves. 3 commissions scolaires étaient présentes au gala. La Riveraine, L'Énergie et Chemin-du-Roy.

***Ligue interscolaire mauricienne d'improvisation***

Mention spéciale à Raphaël Gélinas (joueur par excellence) et à Flavie Bédard (Joueuse Coup de coeur)

***Rugby - flag-football ?***

Jusqu'à présent nos équipes de Rugby et flag-football sont en feu.

***RSEQ***

9 nominations sur 10. Le gala aura lieu demain soir aux Estacades. Nous serons 25 incluant les parents pour cet événement.

**11. AFFAIRES NOUVELLES**

**a) Directive MÉES - 58 - 59 %**

Le Ministère n'arrondira pas les notes.

**b) Ajout d'une rencontre extraordinaire le 29 mai prochain**

La rencontre aura lieu le 29 mai à 18 h 30, pour le projet éducatif et le budget de l'établissement.

**12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **29 mai 2019, à 18 h 30**, à la salle multifonctionnelle.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME LOUISE-MARIE MALBOEUF**, il est résolu à l'unanimité :

**DE LEVER** la séance ordinaire à **21 H 04**.

108-CÉ 18-19 - 40

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Patricia Noël*  
Secrétaire

*Nancy Lambert*  
Présidente du conseil

*Kathya Paquin*  
Directrice